

LA FRONTIERE DE LA GLOB-LOCATION

Fiorenzo FERLAINO

IRES-Piemonte (Istituto di Ricerche Economico-Sociali della Regione Piemonte)

Torino (I)

Publicato in , 'La frontière de la glob-location', in *Le Globe, Revue genevoise de géographie*, Société de Genève et Département de Géographie de l'Université de Genève, Genève 1997, pp.239-257.

SOMMAIRE

La "glob-localisation" et l'ouverture des frontières nationales tendent à redéfinir de vieux schémas géographiques et territoriaux. Dans ce contexte, il semble re-surgir de vieilles identités et bon nombre d'anciennes vocations locales. L'intégration européenne semble donc produire un processus de destructuration-réarticulation qui voit particulièrement impliquées les régions frontalières.

En utilisant des instruments systémiques et fonctionnalistes, des hypothèses relatives à ces mutations sont formulées et l'on propose un schéma d'interprétation cohérent des dynamiques en cours.

On conclut en proposant une recherche transfrontalière qui explore l'ensemble de la frontière alpine.

. INTRODUCTON: DU DRAPEAU A LA MOSAIQUE

En 1996, il y eut à Turin deux expositions d'artistes contemporains qui ont utilisé l'espace et le territoire, la géographie et les frontières, comme sujets artistiques, expressions fortement dotées de sens non seulement pour le vaste public, intéressé certainement plus aux formes et aux couleurs, mais surtout pour les spécialistes du territoire. Dans les cartes d'Alighiero Boetti, des premières années soixante-dix, et d'Ugo Nespolo de 1994, on lit en effet toute la transformation sociale et physique des frontières géographiques nationales.

Toujours dans les années soixante-dix, Alighiero Boetti réalise avec les emblèmes et les couleurs des drapeaux nationaux la carte physique et politique du planisphère et les versions successives de ces tapis, de ces dessins, n'enregistrent pas des changements paradigmatiques mais n'enregistrent que les transformations politiques qui, au fil du temps, sont intervenues. Le paradigme interprétatif reste le même: chaque nation a ses couleurs, chaque territoire son drapeau. La broderie ponctuelle et complexe de la tapisserie caractérisera la mer bleue et tracera les frontières nationales avec précision.



Alighiero Boetti: Planisféro

La réponse de Nespolo à son ami vient avec un tableau de 1994. Le planisphère perd ses frontières et devient un double puzzle: l'un dans la structure des couleurs rompant les frontières traditionnelles à travers une mosaïque chromatique et de formes qui laissent toutefois percevoir la structure physique qui sépare le fond, la mer, la terre; l'autre dans la structure du tableau qui reprend le module du puzzle en confirmant la rupture des frontières non seulement dans le

contenu, c'est-à-dire de la carte géographique, dans le planisphère, mais aussi dans le cadre, dans l'outil d'analyse, dans le moyen de représentation.



Ugo Nespolo: Hic sunt leones

Ce second puzzle, cette seconde mosaïque semble faire allusion et représenter, rappeler, les caustiques que les vagues de la mer traversées par les rayons du soleil forment sur le fond. En ce sens, le planisphère et ses frontières semblent traversés en long et en large, par la diffusion des idées, des concepts qui structurent des réseaux de relations informelles et non réductibles à aucune spatialité, non définissables par aucune frontière et qui constituent, cependant, la sphère la plus riche de sens et la plus transformante de la réalité.

Des années soixante-dix aux années quatre-vingt dix, il y a selon le récit artistique que nous sommes en train de tracer, deux "catastrophes". La première fait référence au terme originaire de Katastrophé, bouleversement, dénouement de l'intrigue tragique, et saisit fondamentalement le retournement qui, dans ces années- là, eut lieu dans la relation locale-globale et, plus spécifiquement, dans le passage du paradigme du continu, analogique, à celui du discret, digital.

Le local n'est plus isologue au global, l'un et l'autre ne se reconnaissent plus dans une relation hiérarchique mais tendent à se détacher et à agir de manière autonome. La relation d'ordre laisse place aux relations compétitives et conflictuelles qui destructurent des vieilles frontières

en faisant naître de nouvelles géométries territoriales. Le global qui était entendu comme un tout organique rapporté aux frontières nationales tend à se confondre et à disparaître mais aussi à laisser place à de nouveaux "localismes" régionaux et sub-régionaux en conflit avec les niveaux supérieurs.

Un second ordre de catastrophes fait référence au sens moderne du terme, calamité, malheur. Nespolo intitule son planisphère "Hic sunt leones". La formule employée par les anciens géographes pour décrire l'espace inconnu, la frontière au-delà de laquelle il n'était pas prudent ni nécessaire de s'aventurer, l'espace hors de toute forme de civilisation, le monde du chaos et du désordre à tenir à bonne distance, est ici utilisé pour décrire le temps présent et futur chargé de signaux catastrophiques et où il n'est pas prudent ni nécessaire de se projeter: le temps du malheur et du désordre, le temps du chaos.

Cette seconde interprétation du changement n'est autre qu'une conséquence de la Katastrophé entendue comme changement imprévu de l'état du système (Thom, 1988) où la peur de l'inconnu, de l'imprévisible, dérive du bouleversement qui a soudainement modifié et est en train de modifier les frontières du monde.

La tâche des spécialistes des disciplines qui étudient le territoire est de se demander tout d'abord si ces messages répondent à la réalité et dans ce cas, d'explorer par ailleurs les motivations qui se plient aux transformations et, enfin, le cas échéant, un nouvel ordre, de suggérer de nouvelles perspectives d'organisation spatiale et sociale.

Cette ligne de recherche mène à l'intervention qui, à cause de sa brièveté et de sa nature, ne peut que fournir des idées et proposer un programme de travail de plus longue durée. L'hypothèse à vérifier est celle qui voit le motif de la transformation régionale dans le changement en cours du rapport global / local qui est en train d'envahir les sociétés occidentales et en particulier, l'Europe. C'est une transformation de la dimension et des relations territoriales qui laissent encore de fortes ombres sur le futur et qui impliquent néanmoins une accélération du processus d'unification européenne déjà en cours.

2. LES NOUVEAUX RAPPORTS ENTRE LOCAL ET GLOBAL

L'économie développée de la société occidentale est sujette à des mutations structurelles continues, à des mouvements d'expansion et de contraction dont le rythme est variable dans le temps et dans l'espace en donnant lieu à des cycles de nature différente, des cycles de période courte ou conjoncturels, ou de moyenne et de longue période. Ce processus de "destruction créatrice" est à la base de la stabilité et de la force du système économique des sociétés occidentales et a été particulièrement évident dans l'après-guerre (Ferlaino, 1994). Notamment dans la dernière période malgré la reprise qui a touché les économies occidentales dans la deuxième partie des années quatre-vingt - reprise qu'il faut cependant insérer dans un cycle normal de période moyenne - c'est désormais depuis le début de la crise énergétique que les économies occidentales traversent une phase de récession structurelle. Les données de ce changement de phase sont perceptibles dans la diminution de la croissance du PIB et surtout dans l'augmentation du chômage qui a atteint un taux de 12% dans la Communauté Européenne.

Par rapport aux autres économies occidentales, l'européenne a plus de grandes difficultés: le pourcentage d'exportations mondial de la Communauté diminue en laissant la place aux pays de l'Amérique du Nord et au Japon et il se passe la même chose pour la balance commerciale dans les secteurs à haute technologie qui voient le volume des exportations augmenter en moyenne de 2% par an contre une croissance moyenne de 7% des importations. Par ailleurs, la productivité dans les années quatre-vingt a augmenté en moyenne de 2,5% contre 4% au Japon et 3,5% aux Etats-Unis, et de même pour le chômage, à savoir le taux européen de 12% s'oppose au 7% aux Etats-Unis.

Dans le ralentissement général des économies occidentales, les pays européens tendent donc à perdre leur compétitivité et leur force et cela constitue une aggravation ultérieure de la situation.

Heureusement, ce déclin tendanciel est contrasté par une très forte transformation structurelle des modes de production, distribution et consommation qui intéressent tant les réalités locales, à petite échelle, que les relations globales. C'est cela qui définit la "glob-localisation".

Plurielles sont les forces qui poussent dans cette direction mais quelques-unes apparaissent déterminantes pour le processus de globalisation en cours.

1) En premier lieu, les transports internationaux toujours plus rapides et dont le coût depuis plus de vingt ans diminue plus rapidement que leur coût de production. En second lieu, l'éventualité de l'immatériel, c'est-à-dire l'importance accrue de la Recherche et du Développement, des services aux entreprises, des connexions en réseau et de la télématique et par conséquent, tous ces secteurs qui tendent à augmenter les capacités de "faire système" en éliminant les dyscrasies entre grande et moyenne-petite entreprise. Beaucoup de services qui n'étaient possibles qu'à grande échelle (design, recherche, connexion en réseau et export, etc.) sont aujourd'hui également disponibles à moyenne-petite échelle.

La diminution des coûts de transport et la connexion en réseau des acteurs économiques même de moyenne et petite dimension est la première cause de la rupture des frontières. La grande entreprise nationale, privée et publique, qui agissait en tant que résultat de l'économie du Pays d'origine et qui était la seule structure en mesure de se connecter économiquement au reste du monde devient un des nombreux sujets connectés en réseau.

2) L'autre facteur qui a poussé à la globalisation est le facteur politique.

Il y eut deux phases de relations internationales dans l'après-guerre. La première a été définie par la "guerre froide" et la division du monde en blocs politiques et idéologiques. Cette division n'a pas été un facteur de fermeture mais de grande ouverture économique. L'ouverture des barrières intérieures aux nations appartenant aux deux blocs, au moyen d'accords militaires et commerciaux, a permis, depuis l'après-guerre, une croissance des exportations deux fois plus rapide que la croissance du PIB mondial et a affaibli le lien entre la grande entreprise et sa nation d'origine. Les multinationales se sont développées aussi comme acteurs économiques diffuseurs d'un modèle spécifique de production et de consommation à l'intérieur des deux blocs qui semblaient des systèmes isolés et antagonistes. Entre 1961 et 1988, les flux commerciaux dus aux investissements directs des cinq nations les plus riches sont multipliés par cinq par rapport à la seconde moitié des années soixante-dix et des années quatre-vingt - période de la dette publique des PVD - ils se développent et tendent à se concentrer dans la

"triade", à agir comme un facteur ultérieur de transformation et réorganisation productive (IRES, 1994).

La seconde phase commence avec la chute du mur de Berlin qui exprime la fin d'un modèle organisationnel de la production, de l'Etat et de la société. Il ne reste ainsi qu'un modèle auquel tous les Pays ont tendance à adhérer et sur lequel se déploie le processus de globalisation, sur lequel s'étendent les investissements directs internationaux qui, justement dans les dernières années, ont connu une forte augmentation, surtout dans les Pays de l'Est.

3) Il existe un troisième facteur important de transformation et d'affaiblissement des frontières nationales donné par le rôle politique de la Communauté Européenne.

Ces facteurs sont en train de transformer ce qui était la relation traditionnelle entre local et global. L'émergence d'un seul macro modèle économique de référence libère des énergies latentes et des modèles pluriels de développements qui se confrontent et se mesurent sur les canaux des réseaux globaux. Les modèles d'"entreprise multinationale canonique", pour mieux se comprendre du type de la ABB (avec ses 750 unités opérationnelles en Europe dont 40 en Italie) ou de Nestlé avec un nombre équivalent d'unités, les modèles d'entreprise locale en réseau multinational, comme Ferrero pour le Piémont ou Benetton pour la Vénétie, ceux de filières de petite dimension propres des systèmes locaux et des districts industriels, à savoir Biella ou Prato, aujourd'hui se confrontent dans l'espace économique global et explicitent des spécificités et des identités productives autonomes.

Sur le versant politique et social, l'affaiblissement des frontières nationales libère, des identités régionales latentes et renforce les "localismes" existants en donnant lieu à des identités plurielles et à des géométries territoriales variables et en phase de redéfinition. C'est ici que le rôle politique de l'Europe Communautaire acquiert un sens et une valeur. Un des objectifs exprimés par le programme "Europe 2000" était et reste celui de poursuivre, à long terme, une gestion plus unitaire de l'espace européen afin de parvenir à un équilibre territorial majeur et à une capacité plus compétitive de ses systèmes. Le traité de Maastricht a, de plus, doté l'Union Européenne de compétences spécifiques en matière de transport à travers lequel orienter les connexions de plus grand intérêt des réseaux transeuropéens.

Une action d'études et de connaissance procède parallèlement à la construction des réseaux infrastructuraux sur le territoire communautaire et, en particulier, sur certains groupes de pays proches considérés comme morphologiquement déterminants dans le sens transeuropéen. Douze études ont été mises en chantier, conclues ou en voie de conclusion - qui concernent l'Arc Atlantique, la Méditerranée occidentale, la Méditerranée Centrale, la Mer du Nord, les Capitales du Centre, l'Arc Alpin et péri-Alpin, la Région interne, l'Europe Centrale et Orientale, les Pays du Sud et de l'Est Méditerranéen, les Pays Nordiques, l'Impact du lien sur la Manche.

De concert avec ce type d'actions sont nées des formes de coopération spontanée entre les régions frontalières qui ont commencé à se déplacer sur un terrain original et nouveau en redéfinissant les liens de proximité dans un sens positif et synergique et en s'insérant dans le processus historique de perspective institutionnelle qui va de l'Europe des Etats à celle des Régions. La région transfrontalière des lacs insubriques (lombards), celle des Alpes occidentales, le Conseil du Lemman un ensemble avec des réalités plus formalisées comme la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), la Communauté de Travail des Alpes occidentales (COTRAO), la Communauté de Travail des Alpes Centrales (ARGE ALP), la Communauté de Travail des Alpes orientales (ALPE-ADRIA), la Communauté de Travail du

Jura (CTJ), la Conférence Tripartite rhénane, l'Eurorégion du Nord, sont des exemples de cette nouvelle réarticulation régionale transfrontalière (Centre d'Observation Européen des Régions, 1992). L'histoire semble se réapproprier d'anciennes identités en déstructurant les unités territoriales en une mosaïque à géométries variables où les diverses frontières et les différentes pièces considérées explicitent des formes et identités autonomes mais, en même temps reliées à des géométries plus élargies qui en modifient le sens en montrant de nouvelles et plurielles identités: la locale, l'historique de la macrorégion, l'europpéenne. La réflexion sur la frontière est issue de tels changements qui déstructurent concepts acquis et catégories données.

3. LES TYPES DE FRONTIERE

Après le Siècle des Lumières et la Révolution française, les idées de fraternité, d'égalité et de liberté ont eu une extension olistique et on a théorisé, aussi bien de droite que de gauche, la possibilité d'un internationalisme égalitaire et/ou libertaire qui avait comme postulat fondamental la disparition des frontières et la fraternité des peuples. Aujourd'hui, ces idées apparaissent souvent ingénues parce qu'elles ne prennent pas en considération la notion anthropologique de frontière qui coïncide avec la notion même de l'identité sociale. Comme l'affirme Simmel "Le cadre, la frontière en soi résultant d'une formation, a pour le groupe social une importance très semblable à celle qu'il avait pour une oeuvre d'art. En cela, elle exerce les deux fonctions qui sont justement les deux aspects d'une unique fonction, c'est-à-dire délimiter l'oeuvre d'art par rapport au monde circonstant et de l'enfermer sur elle même: le cadre proclame qu'en son intérieur se trouve un monde qui n'est sujet que de ses propres normes, qu'il n'est pas inséré dans les déterminations du monde environnant..." (Simmel, 1908, p.529). La frontière est donc congénitale à l'identité comme le cadre définit le tableau. Lorsque le cadre se casse, l'identité se perd et elle doit alors se reconstituer sous peine de tomber dans la situation biblique de Babel où rien n'était plus constructible parce que personne ne comprenait son voisin. Sans identité, sans cadre, sans frontière, aucune action sociale n'est possible et les actions individuelles se perdent, si elles ne sont pas canalisées par des normes et des règles sociales, en parcours inexistantes et instables, dans le chaos et dans le rien.

La frontière est une nécessité des systèmes sociaux afin de se reconnaître et de reconnaître les autres. C'est ici que réside l'aspect biologique et naturel de la frontière.

Il existe des morphologies différentes des frontières, plus ou moins rigides, plus ou moins définies selon la nature des relations qu'il y a entre les systèmes territoriaux. Les concepts mêmes de Nation - à ne pas confondre avec le concept d'Etat qui implique des organisations internes diverses de nature fédéraliste, régionaliste, centralisée, etc. - et région qui impliquent en général une ouverture différente des frontières. Ainsi quand on pense à la Nation ou au Pays, on fait référence à des systèmes territoriaux fermés alors que la Région est par nature un système territorial ouvert. En italien, la différence est éclatante car alors que pour les systèmes territoriaux fermés on emploie le terme "frontière" pour les systèmes ouverts, on préfère employer le terme 'confine' ("limite").

L'hypothèse qui apparaît légitime de formuler, est celle qui voit l'émergence des identités locales et régionales due principalement à l'ouverture des systèmes nationaux alors que le besoin croissant local d'identité devrait être considéré comme une variable dépendante de ce processus. Ce qu'on soutient est que l'ouverture des systèmes nationaux implique l'apparition des identités locales et régionales comme conséquence sociale de l'homéostasie même du système, tendant à maintenir de toute façon son identité territoriale.

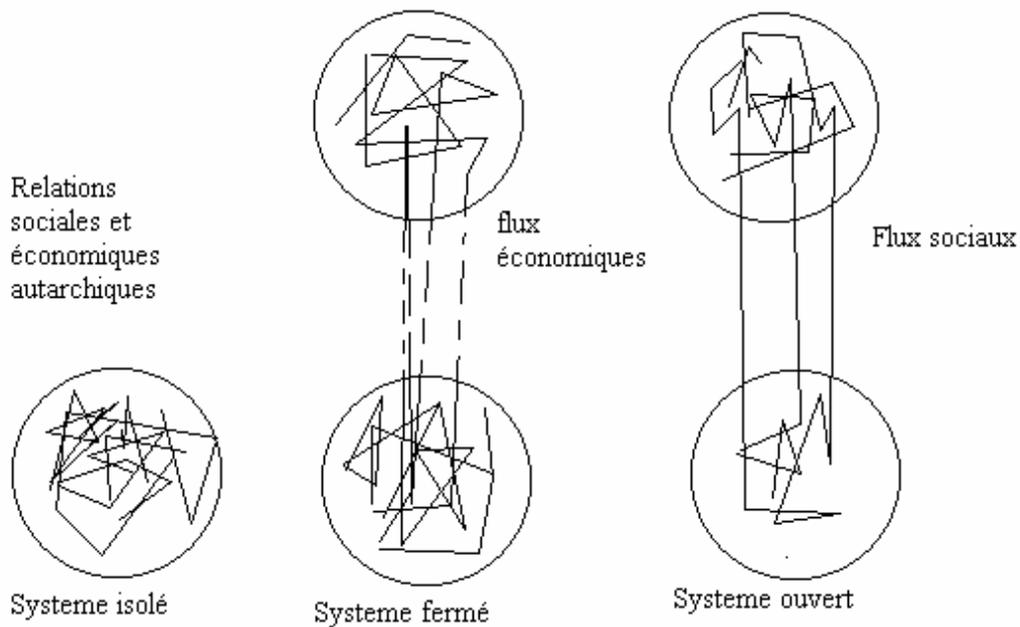
L'ouverture des frontières nationales tend à reconstruire et à redéfinir l'identité socio-territoriale des éléments, des individus qui agissent dans le système, en amplifiant les caractéristiques locales devenues latentes par la présence de l'identité nationale traditionnelle.

Dans la théorie des systèmes, la frontière est un concept primaire. En effet, un système peut être isolé, fermé ou ouvert selon l'échange qu'il réalise avec les autres systèmes et de tels échanges impliquent une différence entre l'organisation et la nature de sa frontière.

Une frontière qui ne laisse passer ni matière ni énergie est, en physique, un système isolé alors qu'on dit fermé un système qui laisse passer seulement énergie - c'est le cas, par exemple, du globe terrestre - enfin, on dit ouvert un système dont la frontière est perméable tant à la matière qu'à l'énergie.

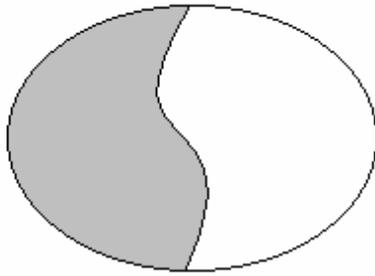
Dans les sciences sociales et territoriales, les définitions sont plus ambiguës et différenciées, cependant il est légitime d'affirmer qu'un système territorial est isolé quand il n'échange rien avec les autres systèmes territoriaux, il est fermé quand il agit dans "l'espace économique" de Perroux (1996), à savoir dans l'espace discret des relations de marché et par conséquent, il échange des marchandises et des services avec d'autres systèmes fermés, il est ouvert quand il admet non seulement la libre circulation des marchandises mais aussi la libre circulation des personnes et les libres flux résidentiels, c'est-à-dire la libre circulation des éléments indivisibles et constitutifs des systèmes territoriaux, sociaux et économiques et c'est le cas des Pays de la Communauté Européenne. Si cela est vrai, alors la globalisation n'est pas l'expression de sous-systèmes économiques ou de préférence, la connexion à travers des flux économiques de systèmes fondamentalement fermés. Ces mêmes flux transfrontaliers qui expriment, certes, la perméabilité économique des systèmes territoriaux peuvent toutefois masquer parfois leur imperméabilité culturelle et sociale croissante.

Dans les systèmes territoriaux, la frontière peut être constituée, selon ce que dit la littérature, de morphologies différentes dans l'espace et dans le temps (AA. VV, 1995).

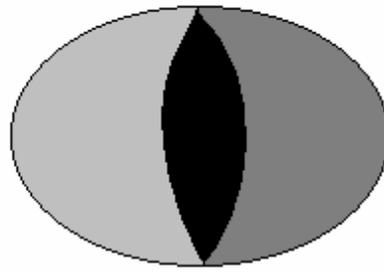


Au sens temporel, on fait la distinction entre "border" et "frontier" (AA.VV., 1996). Certes, le "border" est une frontière qui divise deux territoires définis, c'est la ligne de démarcation de deux identités à laquelle on oppose la "frontière" qui apparaît comme une ligne fluctuante et en mouvement, instable parce qu'elle est en phase d'expansion ou de conquête d'un espace dont est niée l'identité et en conséquence: stabilité et respect.

Au sens spatial, la distinction est entre "frontière linéaire" ou bien "frontière bande". La première identifie deux ensembles territoriaux distincts, deux identités territorialement séparées, la seconde identifie deux ou plus ensembles interconnectés, la première est constituée d'un "limes" défini, la seconde d'un "terrain vague" où se confrontent de multiples identités et où coexistent différents peuples et cultures, la première est la ligne de frontière, le "grenze" provenant du slave "croix, selon la coutume primitive de tracer une croix sur les arbres qui définissaient le "limes", la seconde est l'ample zone de respect, "mark" (Zientara, 1977). Sur les Alpes, on trouve des exemples aussi bien de frontière linéaire, dans la partie centre occidentale - on pense aux différences historiques dans la Valtellina entre les Grisons et la source italienne - que de frontière bande dans les Alpes orientales où cohabitent des personnes de langue slave, italienne, allemande, ladine.



frontière linéaire



frontière bande

4. LE CONCEPT DE FRONTIERE

Comment se structure l'identité territoriale du système et quelles sont les catégories qui forment et définissent le concept de frontière et de limites?

Pour arriver à une définition de frontière, nous utiliserons un schéma fonctionnaliste (T. Parsons, 1951) qui, sûrement plus que de nombreuses autres approches, fournit une méthodologie riche d'analyse. Alors, on devrait se demander quelles sont les valeurs qui se plient au concept de frontière, tels que ses objectifs propres, tels que les moyens qu'elle contribue à fournir et quels processus intégratifs elle implique. En résumé, on peut dire qu'une frontière est définie par:

- 1) des normes juridiques précises et un appareil institutionnel (l'armée, les tribunaux, etc.) qui défendent ces normes en faisant respecter les obligations et les impositions. Dans ce cas, l'identité des éléments du système est définie par des droits et des devoirs de citoyenneté.
- 2) des valeurs partagées qui reconnaissent la frontière comme conséquence de l'identité collective. Ces valeurs sont exprimées et transmises à travers des institutions et des associations libres (églises, partis, etc.). Dans ce cas, l'identité des éléments du système est le fait de les considérer comme des acteurs sociaux agissant dans un tel territoire.
- 3) des relations d'échange effectuées par les éléments du système en qualité d'acteurs économiques (entreprises, sociétés et autres) agissant dans un espace économique ayant une contiguïté spatiale.
- 4) des relations individuelles de proximité agissant dans un espace contigu. Ces relations sont différentes de celles que peuvent effectuer les autres types d'acteurs institutionnels, économiques ou sociaux et intéressent la sphère des affections et de la "privacy", ce sont des relations d'amitié et parentales.

Chaque facteur peut, clairement, être caractérisé par un signe positif ou négatif. Dans le cas de deux Pays ou plus, il peut y avoir des relations en communion ou en contraste ouvert, idéologies semblables ou en opposition, normes de contrôle ou accords de coopération, etc.

Les "normes" et les "valeurs" forment ce que nous avons appelé "espace des rapports sédimentés", c'est-à-dire qu'elles expriment une sphère relationnelle qui agit sur des temps de période moyenne-longue en structurant des cultures et réglementations données. Autrement, les relations individuelles et celles de marché, qui s'expriment dans les réseaux de circulation de marchandises et personnes, agissent dans une sphère relationnelle qui tend à rompre toute sédimentation et à reposer continuellement la question de la frontière et des limites.

En observant les facteurs suivant les colonnes, le tableau divise enfin les rapports plus informels définis par les valeurs, par le sentir commun, par les relations parentales, par les amitiés, etc., des rapports plus formalisés dans les normes ou contrats de coopération et d'échange.

Il existe enfin un dernier aspect qu'il est nécessaire de souligner.

Comme nous avons pu le vérifier, chaque facteur, y compris ceux qui intéressent l'espace des "rapports d'échange", agit aussi bien dans l'espace discret que continu des relations. Toutefois, c'est seulement dans ce dernier cas qu'il est juste de parler de limites territoriales alors que dans le cas de relations agissant dans un espace discret, la frontière du système exprime une limite de nature réticulaire que les mouvements migratoires internationaux tendent à rendre toujours plus important.

Ici, on repropose le sens de la Katastrophé de cet aspect de la problématique frontalière qui rompt la traditionnelle contiguïté en se projetant en réseaux internationaux complexes, de gestion difficile.

Par conséquent, le passage de l'économie sur base nationale à la "glob-location" est également un passage paradigmatique de la contiguïté territoriale aux réseaux (G. Dematteis, 1985), de la vision analogique à la vision digitale.

Dans ce cadre, le parcours politique qui va vers la constitution de l'Europe Communautaire - mais aussi le processus d'intégration européenne qui avait vu dans la formule de la "Maison commune européenne" son début le plus intuitif - est une tentative de réponse, adéquate et possible, à cette nouvelle éventualité.

C'est dans cette perspective que les régions de frontière jouent un rôle significatif.

Acteurs sociaux VALEURS Idéologies - religions	Institutions NORMES Loi - réglementations	Espace des rapports sédimentés
Individus RELATIONS PRIVEES Relations parentales, d'amitié...	Acteurs économiques RELATIONS D'ECHANGE Marché	Espace des rapports d'échange
Espace des rapports informels	Espace des rapports formels	

5. LA GLOB-LOCATION

Lors d'une récente interview, Milton Friedman, prix Nobel d'Economie, a indiqué dans les transports et dans les télécommunications les secteurs qui, à son avis, seront décisifs du prochain développement économique.

Il est clair que ces secteurs ne seront pas les seuls à se développer, mais représentent toutefois, pour nombre d'économistes, les principes d'entraînement d'un nouveau long cycle économique.

En effet, si les télécommunications caractérisent un marché sur lequel se déploient les marchandises matérielles et immatérielles, pour la plupart encore à développer, les transports sont le secteur de la communication interspatiale où évolue la globalisation économique.

L'enjeu est considérable. Il a été évalué par la Commission de la CEE (CEE, 1993) que les seules industries des télécommunications représentent, en matière de services, un marché annuel de 285 milliards d'ECU au niveau mondial dont le tiers au niveau communautaire. Il est estimé que ce secteur à la fin du siècle représentera 6% du PIB communautaire (sans calculer les effets indirects d'induction intersectoriel) avec un taux de croissance annuel à la hauteur de 8% pour les services et de 4% pour les équipements.

La croissance dans le secteur des transports apparaît moins accentuée mais cependant motrice tant pour les marchandises que pour les passagers avec des taux, en général, supérieurs aux taux de croissance du PIB.

Ce sont des processus qui ont modifié et sont en train de modifier aussi bien la structure des flux que leur organisation interne mais surtout la nature différente de l'espace et du temps liée à l'évolution du réseau des transports et des télécommunications. Les modalités de connexions se modifient: de spatiales, elles deviennent réticulaires et seul celui qui arrive à accéder aux réseaux globaux télématiques et de transport peut briguer au développement. Les temps de parcours se réduisent et, comme les données nous l'indiquent, la mobilité augmente.

Cependant, si la mobilité économique augmente, on ne peut pas en dire autant de la mobilité sociale. On se déplace pour revenir plus rapidement au lieu de départ, dans sa propre maison, dans sa propre "caverne", dans son propre "caveau", dans le territoire de sa propre identité. On se déplace pour être moins mobiles.

L'accélération des moyens de communication et l'extension des noeuds d'interconnexion permettent la mise en réseau des systèmes locaux, des districts productifs, des systèmes urbains, des bassins du travail. Le local se connecte au global sans ne plus avoir la médiation du niveau national toujours moins utile pour définir l'aire du marché, désormais global, et toujours moins nécessaire pour fournir l'échelle territoriale de l'identité sociale, désormais locale.

La nation comme cadre territorial du marché intérieur et de l'identité commune qui se réfèrait à ce marché, disparaît dans les réseaux économiques globaux qui connectent noeuds et aires locaux. C'est la glob-location.

Les frontières se déstructurant changent de sens et de signification en suivant la bifurcation en cours entre le système de la socialité, de l'identité culturelle et le système économique. Les frontières comme délimitation des marchés intérieurs et des identités communes tendent à disparaître en donnant lieu à une bifurcation conceptuelle qui voit l'émergence de nouvelles frontières sociales et de faibles limites de réseau. Les flux n'ont plus de frontière alors que les zones se multiplient en engendrant de nouvelles et nombreuses frontières. Le lieu de l'identité devient différent du lieu du marché, le premier devient local, le second global. Le cas yougoslave dans sa violence destructurante, résultat de plusieurs décennies de soumission à un régime autoritaire, a exprimé et exprime, de manière rétrograde et naïve, l'exemplarité de cette bifurcation entre identité locale et ouverture aux réseaux et aux flux globaux surtout de ses zones les plus riches et matures. Dans les Pays occidentaux européens, la croissance des mesures contre l'immigration extra-communautaire et l'émergence de nouvelles formes d'intolérance à l'égard des diversités culturelles et ethniques exprime le même processus, le même besoin d'une nouvelle identité qui admet les flux sur réseau mais tend à contrôler les permanences qui perturbent les conformités locales. Voici les nouvelles limites, voici les nouvelles frontières. C'est la glob-location.

Les zones transfrontalières s'insèrent dans ce cadre non seulement comme espaces de connexion en réseau mais aussi comme laboratoires d'une nouvelle identité qui lie marchés nationaux et internationaux différents et, en même temps, des gens plus semblables, identités communes dictées par la proximité, par leurs us et coutumes proches, par les mêmes modalités d'utilisation des ressources physiques et environnementales mais également par leurs racines historiques antérieures à la naissance des états nationaux.

Dans ce contexte, les aires transfrontalières ne sont pas seulement d'anciennes zones de frontière à valoriser pour étendre l'unité européenne, elles ne sont pas seulement des zones-charnières pour unir les peuples des différents états qui adhèrent à la Communauté Européenne, elles sont plus que cela parce qu'elles concentrent les éléments propres à une nouvelle ouverture et à une nouvelle fermeture: la connexion des marchés nationaux et internationaux dans un sens, la similitude sociale retrouvée qui transcende la langue pour redécouvrir les us et coutumes identiques, les mêmes vocations de l'autre.

Dans les zones transfrontalières n'entre donc pas seulement en jeu l'unité des états européens mais aussi l'émergence de nouvelles formes d'identités, de nouvelles limites, de nouvelles macro-régions ressemblant davantage aux vieux découpages administratifs que les états nationaux avaient défini. Il y a plus de similitude entre le Piémont et les Pays de la Savoie qu'entre le Piémont et la Vénétie ou encore le Piémont et la Sicile.

L'importance des zones transfrontalières naît de cette possibilité d'être les "laboratoires" d'une nouvelle géographie européenne.

6. POUR UNE NON-CLUSION

L'Europe Unie ne peut pas retourner en arrière mais elle doit renforcer sa cohésion, sa frontière, son cadre. Le rôle des régions transfrontalières et des macro-régions européennes devient central et important. Ce doit être un processus clair et net qui doit suivre des phases définies et explicites: celle de l'information et connaissance, celle de la concertation, donc de la coopération, de l'harmonisation des politique et enfin de l'intégration (Ratti, 1993).

Les aires transfrontalières à l'intérieur de ce processus de redéfinition des frontières sont extrêmement importantes et ce sont des aires particulièrement délicates, car sujettes à un double processus, à une double action. En un sens, elles subissent une crise de rôle parce que, avec l'ouverture du marché commun, il manque la fonction de "pont" de contact et, en même temps, de "barrière" des diverses économies et des différents territoires nationaux. Le risque concret est qu'elles deviennent, paradoxalement, des couloirs terminaux des réseaux transnationaux, des ponts qui ne sont plus nécessaires aux connexions économiques devenues désormais de nature réticulaire. De l'autre, il semble s'ouvrir de nouvelles opportunités qui placent justement les aires transfrontalières dans de nouvelles centralités en les libérant de leur rôle traditionnel de zone marginale, bande de respect, barrière territoriale de défense, territoire à forte valeur stratégique mis dans l'impossibilité d'explicitier ses propres vocations économiques, de valoriser ses propres ressources locales.

Enfin, les aires transfrontalières sont, nous l'avons déjà dit, les "laboratoires" dynamiques d'une nouvelle Europe où le rôle des macro-régions, en tant que systèmes ouverts en mesure de fournir une nouvelle identité, devient toujours plus central tandis que s'affaiblit le rôle des Etats nationaux, systèmes traditionnels fermés devenus obsolètes tant comme marchés que comme "encadrement" de l'identité des peuples.

L'IRES (l'Istituto di Ricerche Economico-Sociali del Piemonte) depuis longtemps s'intéresse à la zone transfrontalière des Alpes occidentales en jouant le rôle qui lui est propre de diffuseur de connaissance et de valorisation de l'information. L'Atlas des Alpes occidentales que l'IRES vient de terminer (IRES et Cemagref, 1996) naît à l'intérieur de cette problématique.

Aujourd'hui l'IRES veut progresser d'un pas et lancer un nouveau programme de recherche impliquant l'ensemble de la frontière alpine, l'ensemble de la frontière italienne, pour répondre à un des thèmes centraux que la CEE a mis à l'ordre du jour et qui concerne l'ensemble de la chaîne alpine, entendue comme aire de frontière particulièrement importante pour l'intégration et l'identité des régions qui reposent sur elle.

C'est une action locale qui est née d'une idée globale et qui se propose de:

- renforcer la collaboration entre les institutions et les chercheurs sur les deux versants;

- répandre la connaissance réciproque des grandes lignes de l'économie, de la société et de l'organisation territoriale qui va au-delà des frontières nationales et donne, de ce fait, un cadre d'information des réalités limitrophes étrangères; - organiser une base de réflexion commune entre les divers versants qui soit en même temps immédiate et simple à transmettre et à utiliser dans une relation à l'intégration économique et sociale des aires de frontière et dans une relation à la nécessité commune de répandre une connaissance comparée;
- expliciter et construire un cadre le plus possible exhaustif de la structure socio-économique et territoriale de l'aire des Alpes, en vue de caractériser les différences majeures et l'homogénéité, focaliser sur les points de force et de faiblesse, les complémentarités possibles et les positions des diverses sub-aires, les problèmes relatifs à la gestion et à l'aménagement du territoire;
- disposer d'un outil qui tienne compte des aspects locaux mais aussi des aspects globaux de façon à restituer une lecture unie des phénomènes socio-économiques.

C'est un autre pas vers la construction d'une nouvelle identité qui évite la chute dans des dynamiques explosives toujours plus micro et toujours plus "localistes" et s'ouvre au nouvel horizon européen et international.

Bibliographie

- AA.VV. (1995), Elogio della frontiera, MicroMega, 5, Editrice Periodici Culturali, Roma.
- AAVV. (1996), Al di là dei muri. L'Europa collaborativa che viene dalle città di confine, futuribili 3, Franco Angeli, Milano.
- Centre d'Observation Européen des Régions (1992) Les régions frontalières et l'intégration européenne. Livre blanc de l'assemblée des Régions d'Europe (ARE), Disputacion General de Aragon, Saragosse.
- Dematteis G. (1985) Controurbanizzazione e strutture urbane reticolari, in Bianchi G. e Magnani L. (eds.), *Sviluppo multiregionale: teorie, metodi, problemi*, F. Angeli, Milano.
- Ferlaino F. (1994) Est-Ovest: Modelli e schemi dello sviluppo europeo. Rivoluzione politica dell'Est e rivoluzioni tecnologiche dell'Ovest, *Archivio di studi urbani e regionali*, 50, 61-102.
- IRES (1994) Attrattività del Piemonte e investimenti internazionali, Ricerca sui fattori di localizzazione (mimeo).
- IRES e Cemagref, 1996, Atlante delle Alpi occidentali italo-francesi, Progetto Interreg-CEE, Torino.
- Parsons T. (1965) Il sistema sociale, Edizioni Comunità, Milano.
- Perroux F. (1966) L'economia del XX secolo, ed. Comunità, Milano.
- Ratti R. (1993) Regioni di frontiera e sviluppo economico: richiami teorici e quadro evolutivo dei rapporti di collaborazione italo-svizzeri, in Bramante A. e Ratti R. (eds.) *Verso un'Europa delle regioni. La cooperazione economica transfrontaliera come opportunità e sfida*, F. Angeli, Milano, 37-64.
- Simmel G., 1908, *Soziologie-Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, Duncker e Humblot, Berlin (trad it, 1989, *La sociologia. Lo spazio e gli ordinamenti spaziali*, Comunità, Milano)
- Thom R. (1988), Rivoluzioni: catastrofi sociali?, in G. Barbieri e P. Vidali (a cura) *La ragione possibile. Per una geografia della cultura*, Feltrinelli, Milano, 453-476.
- Zientara B. (1977), Frontiera, voce Enciclopedia Einaudi, Torino.